

COMMENT LE DROIT APPRÉHENDÉ-T-IL LA SANTÉ, ET RÉCIPROQUEMENT ?

Selon l'OMS, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Eu égard au développement de l'encadrement juridique de la santé des individus et de la population, il est alors pertinent de déterminer si le droit reçoit cette définition, et comment. En d'autres termes, la notion de santé, en droit, est-elle dotée d'une signification et d'une portée précises ? Ou bien n'est-ce qu'un simple terme auquel le droit ne confère pas d'unité ? Cette problématique amènera alors, dans une perspective pluridisciplinaire (droit, médecine, psychologie, sociologie), à se pencher sur l'influence de la notion de santé au sein du droit et, dans le sens inverse, sur les effets du droit au cœur du thème de la santé. Ceci permettra de dessiner certaines des évolutions de la société que ces phénomènes révèlent.

Cet événement est organisé par le Centre de recherches en droit privé (CRDP) et le Centre de recherches en droits fondamentaux et évolutions du droit (CRDFED) de l'Université de Caen Basse-Normandie, avec la coopération de l'INSERM et du programme interdisciplinaire de recherche *Santé, responsabilités individuelles et collectives* de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) de Caen.

Par son approche, ce colloque s'adresse tant aux juristes qu'aux professionnels de la santé et de l'action sociale, et de manière générale à toute personne intéressée par les implications institutionnelles et juridiques de la notion de santé.

Colloque agréé au titre de la formation continue

PUBLIC CONCERNE

Universitaires et organismes de recherche
Etudiants
Avocats
Magistrats

Professionnels de santé
Responsables des établissements de santé
Professionnels de l'action sanitaire et sociale
Syndicats professionnels
Organisations ordinales

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

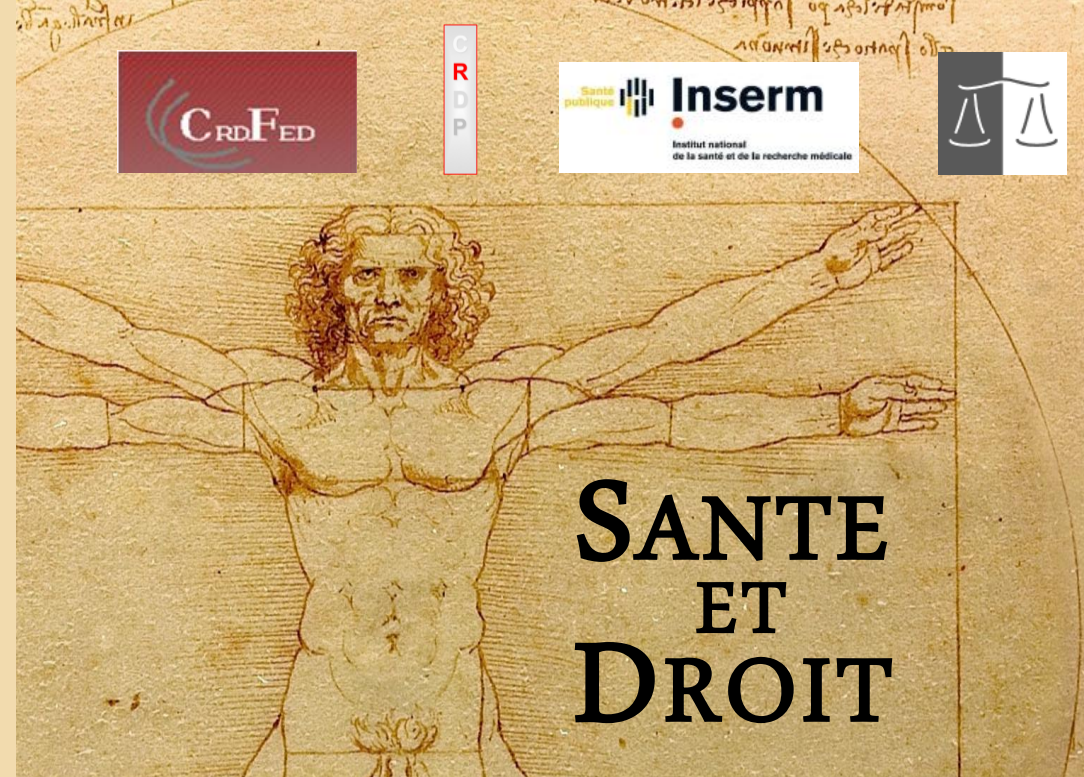
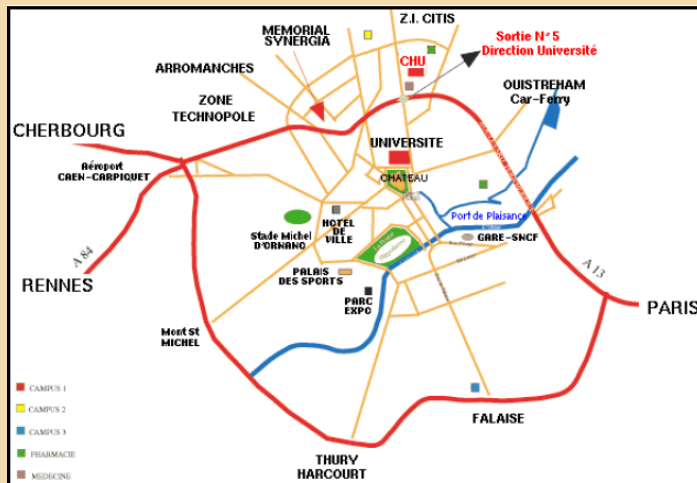
Mme Magdalena DOBRZANSKA - Université de Caen Basse-Normandie – Faculté de Droit
Esplanade de la Paix 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 51 84 - Courriel : magdalena.dobrzanska@unicaen.fr

LIEU

Faculté de droit et de sciences politiques de Caen,
Esplanade de la Paix, Caen.
Campus I – Bâtiment droit –
Amphithéâtre Demolombe

ACCES

Depuis la gare SNCF :
Tramway A - Dir. Campus 2, ou
Tramway B - Dir. Hérouville.
Arrêt « Campus 1 – Université ».
Par la route :
prendre périphérique nord puis
sortie n° 5, « CHU – Campus 1 ».
Suivre direction Campus 1.



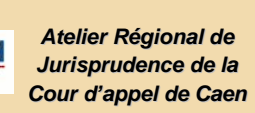
COLLOQUE

FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE

JEUDI 15 ET VENDREDI 16 OCTOBRE 2009

DIRECTION SCIENTIFIQUE
Mathias COUTURIER, CRDP
Aurore CATHERINE, CRDFED

Événement organisé avec le soutien de



SANTÉ ET DROIT

COLLOQUE

FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ
DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Jeudi 15 octobre, 14 h 00 - *La santé, objet du Droit*

Ouverture du colloque par Jean-François AKANDJI-KOMBE,
Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Caen

Présidence de la demi-journée et propos introductif par Gérard BREART,
Professeur de santé publique, Directeur de l'Institut de Santé publique de l'INSERM

La santé est-elle une valeur pénalement protégée ?

Florence BELLIVIER, Professeur de droit à l'Université de Paris X – Nanterre

La santé dans le Code civil

Gilles RAOUL-CORMEIL, Maître de conférences de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

Débats, puis pause

La santé dans le Code de la santé publique

Claudine ESPER, Professeur de droit à l'Université Paris Descartes

La santé dans le Code du travail

Pierre-Yves VERKINDT, Professeur de droit à l'Université de Lille II

La santé et le droit de l'environnement

Laurent NEYRET, Maître de conférences de droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin

Débats

Vendredi 16 octobre, 09 h 00 – *La santé, objet de droits*

Présidence de la demi-journée et propos introductif par Jean-Manuel LARRALDE,
Professeur de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

L'effectivité du droit à la protection de la santé

Tatiana GRÜNDLER, Maître de conférences de droit à l'Université de Paris X – Nanterre

Les régimes d'indemnisation du préjudice de santé : un droit ou des droits à la santé ?

Philippe MARTINI, Maître de conférences de droit à l'Université du Littoral-Côte d'Opale

Débats, puis pause

Le droit à la santé au plan international

Sébastien BOTREAU-BONNETERRE, Directeur de l'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen, chargé d'enseignements de droit à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Université de Caen Basse-Normandie

Les droits du patient à l'épreuve des politiques de santé

Aurore CATHERINE, ATER de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

La santé et les droits du consommateur

Delphine BAZIN-BEUST, Maître de conférences de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

Débats, puis déjeuner

Vendredi 16 octobre, 14 h 00 – *Les interactions du droit et de la santé*

Présidence de la demi-journée et propos introductif par Annick BATTEUR,
Professeur de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

Les médecins hospitaliers et la judiciarisation de la médecine

Anne PELLISSIER, Maître de conférences au département sciences de l'éducation de l'Université de Caen Basse-Normandie, docteur en sociologie

L'individu est-il juridiquement responsable de sa santé ?

Mathias COUTURIER, Maître de conférences de droit à l'Université de Caen Basse-Normandie

Débats, puis pause

La pratique des soins juridiquement obligés : l'exemple de l'alcoolisme en Basse-Normandie

Dominique BEYNIER, Professeur de sociologie à l'Université de Caen Basse-Normandie

Le procès et la santé mentale

Philippe Plichart, psychiatre, Nadine PROIA-LELOUEY, Professeur de psychopathologie à l'Université de Caen Basse-Normandie et Anne GOLSE, Maître de conférences de sociologie à l'Université de Caen Basse-Normandie.

Débats

Rapport de synthèse par Gérard MEMETEAU,
Professeur de droit à l'Université de Poitiers